

Conditions générales de vente

Les conditions de vente générales sont définies par l'article L.441-6 du code du commerce.

Entre la société Poly Event, 13 rue condorcet, 94430 Chennevières-Sur-Marne, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro SIRET 532 710 845 00027, représentée par monsieur Iguighil Toufik. La société peut être jointe par email, par téléphone ou vous pouvez également vous présenter dans les locaux Poly Event.

La personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services auprès de la société Poly Event s'expose aux clauses suivantes.

Préambule :

Le Vendeur est éditeur de produits et de services commercialisés par l'intermédiaire de ses sites Internet (www.jeux-gonflables.net). La liste et le descriptif des biens et services proposés par la Société Poly Event peuvent être consultés sur les sites susmentionnés.

Les clauses :

- **Article 1 : Objet**

Les conditions générales de vente décrite ci-après détaillent les droits et obligations de Poly Event et de son client dans le cadre de la vente de nos différentes marchandises.

- **Article 2: Dispositions générales**

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes de Produits, effectuées au travers des sites Internet et des conversations téléphoniques de la Société qui sont partie intégrante du Contrat entre l'Acheteur et le Vendeur. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont consultables sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.jeux-gonflables.net. La Société s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve en mettant en place une case à cocher et un clic de validation. Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve. Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire les informations enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

- **Article 3 : Prix**

Les prix des produits vendus au travers des sites Internet sont indiqués en Euros hors taxes pour les articles vendus. Les prix sont indiqués Euros toute taxes comprises pour les articles destinés à la vente. Pour tous les produits expédiés hors Union européenne et/ou DOM-TOM, le prix est calculé hors taxes automatiquement sur la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles dans certains cas. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort du Vendeur. Ils seront à la charge de l'acheteur et relèvent de sa responsabilité (déclarations, paiement aux autorités compétentes, etc.). Le Vendeur invite à ce titre l'acheteur à se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales correspondantes. Poly Event se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment pour l'avenir. Les frais de télécommunication nécessaires à l'accès aux sites Internet de la Société sont à la charge du Client. Le cas échéant également, les frais de livraison.

- **Article 4 : Produits et services**

Les caractéristiques essentielles des biens et leurs prix respectifs sont mis à disposition de l'acheteur sur les sites Internet de la société. Le client atteste avoir reçu un détail des frais de livraison ainsi que les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat. Le Vendeur s'engage à honorer la commande du Client dans la limite des stocks de Produits disponibles uniquement. A défaut, le Vendeur en informe le Client. Ces informations contractuelles sont présentées en détail et en langue française. Conformément à la loi française, elles font l'objet d'un récapitulatif et d'une confirmation lors de la validation de la commande. Les parties conviennent que les illustrations ou photos des produits offerts à la vente n'ont pas de valeur contractuelle. La durée de validité de l'offre des Produits ainsi que leurs prix est précisée sur les devis de Poly Event. Sauf conditions particulières, les droits concédés au titre des présentes le sont uniquement à la personne physique signataire de la commande (ou la personne titulaire de l'adresse email communiqué).

- **Article 5 : Garantie**

Tous les produits de la société Poly Event sont garantis 1 an sur les défauts ou erreurs de fabrication à compter de la date de livraison. Les obstacles, bâches de glisse, les parties sauts, les sangles, les velcros, les surfaces de grimpe, ne sont garantis que 3 mois. L'usure et dommages dus à la négligence, l'abus ou manquement des instructions Poly Event ne sont pas pris en garantie. La responsabilité de Poly Event ne saurait être engagée dans les cas de dommages corporels ou incorporels causés directement ou indirectement par le produit à un utilisateur ou au personnel exploitant le produit, ou au public. Lors d'un incident sur un de nos produits, un compte rendu doit nous être envoyé avec photos avant toute intervention ou action sur le jeu.

- **Article 6 : Modalités de paiement**

Les modalités de paiement au sein de la société Poly Event sont les suivantes:

- Paiement comptant pour toute récupération ou envoi de marchandise
- Aucune réservation n'est possible sans devis signé et paiement d'un acompte d'au minimum 50%
- Aucune structure hors stock ne peut être lancée en production sans réception d'un acompte de 50%
- Tout devis signé engage le paiement dans un délai de 7 jours à réception de ce dernier.

Mode de paiement:

Le règlement des commandes s'effectue soit par chèque ou virement.

En cas de règlement par chèque le client devra patienter 20 jours avant envoi ou récupération de la marchandise.

Seules les Mairies sont autorisés à payer par bon administratif. Toute marchandise ne peut être envoyée sans réception de ce bon administratif.

La Société Poly Event permet également le paiement par lettre de crédit documentaire sous réserve qu'elle soit irrévocable et confirmé.

- **Article 7 : Retard de paiement**

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à Poly Event une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légale. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

- **Article 8 : Clause résolutoire**

« Déterminer une durée après l'application de la clause de retard de paiement », si l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de Poly Event.

- **Article 9 : Clause de réserve de propriété**

La société Poly Event conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. A ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société Poly Event se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

- **Article 10 : Livraison**

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison qui a été indiquée lors de la commande et le délai indiqué. Ce délai ne prend pas en compte le délai de préparation de la commande. Lorsque la livraison nécessite une prise de rendez-vous avec le Client, le client se déplace par ses propres moyens dans notre entrepôt de Chennevières-sur-Marne. Lorsque le Client commande plusieurs produits en même temps ceux-ci peuvent avoir des délais de livraison différents acheminés selon les modalités conclues lors de la vente. En cas de retard de livraison, le Client dispose de la possibilité de résoudre le contrat dans les conditions et modalités définies à l'Article L 138-2 du Code de la consommation. Le Vendeur procède alors au remboursement du produit et aux frais « aller » dans les conditions de l'Article L 138-3 du Code de la consommation. Le Vendeur met à disposition un point de contact téléphonique (coût d'une communication locale à partir d'un poste fixe) indiqué dans l'email de confirmation de commande afin d'assurer le suivi de la commande. Le Vendeur rappelle qu'au moment où le Client prend possession physiquement des produits, les risques de perte ou d'endommagement des produits lui est transféré. Il appartient au Client de notifier au transporteur toute réserves sur le produit livré.

- **Article 11 : Enlèvement**

Le client s'engage, en cas d'enlèvement en nos entrepôts, à prendre livraison de la commande dans un délai de 10 jours suivant l'avis de mise à disposition de la marchandise. Faute de prendre livraison dans ce délai, nous pourrions, à notre gré : soit considérer la vente comme résiliée de plein droit, conformément à l'**article 1657 du Code Civil**, sans aucune formalité et sans préjudice de tout dommages et intérêts. Nous pourrions alors disposer de la marchandise au profit d'un tiers; soit mettre en demeure le client par simple lettre recommandée d'avoir à enlever la marchandise et, à défaut, sous quarante-huit heures, de procéder à son entreposage en un lieu choisi par nous, conformément à l'**article 1264 du Code Civil**. La facture correspondante à cette marchandise sera alors adressée au client et deviendra exigible immédiatement, plus les frais d'entreposage.

- **Article 12 : Force majeure**

La responsabilité de Poly Event ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du code civil.

- **Article 13 : Réclamation**

Toutes réclamations liées au transport ou à ses conséquences doivent être effectuées à la société **Poly Event** ainsi qu'à la société de transport en question par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans les trois jours suivants la réception des marchandises et de la facture en cas de casse ou matériaux endommagés. En cas de non livraison, la réclamation doit être formulée dans un délai de sept (7) jours.

Toute réclamation sur la qualité des produits ne peut être instruite que si elle a été préalablement formulée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai de 8 (huit) jours francs qui suivent la date de réception de la marchandise. Passé ce délai, toute réclamation ne pourra être acceptée. La marchandise acceptée sans réserve par le destinataire au moment de la livraison est réputée arrivée en bon état et dans son intégralité (nombre de pièces, en conformité par rapport à la commande, etc.). Aucune réclamation ne pourra être prise en charge par Poly Event et la responsabilité de Poly Event ne saurait être engagée.

Toutefois, le retour des marchandises seront accepté si les conditions suivantes sont réunies :

1. Le motif précis du refus doit être indiqué pour chaque marchandise présumée défectueuse.
2. Le retour doit être effectué dans l'emballage d'origine, la marchandise étant complète et en bon état avec ses accessoires consommables et notices, aux frais de l'acheteur.
3. La marchandise ne doit avoir subi aucune détérioration pour quelque cause que ce soit, notamment au cours des opérations de stockage, de contrôle, de démonstration ou de utilisation.
4. L'acheteur ne doit avoir apporté aucune modification à la marchandise, ni avoir utilisé la marchandise d'une façon irrégulier ou non conforme.

Tout aller-retour de marchandises, quelle qu'en soit la raison, doit être fait en port payé par le client.

- **Article 14 : Tribunal compétent**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Créteil (94).

- **Article 15 : Propriété intellectuelle**

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du vendeur. Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

- **Article 16 : Protection des données personnelles**

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez des droits d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification sur les données personnelles vous concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, vous consentez à ce que nous collectons et utilisons ces données pour la réalisation du présent contrat. En saisissant votre adresse email sur l'un des sites de notre réseau, vous recevrez des emails contenant des informations et des offres promotionnelles concernant des produits édités par Poly Event. Vous pouvez vous désinscrire à tout instant.